

Élections législatives
6 et 13 avril 2008



Sandra CAPPI

Développeur économique et touristique, Luçonnaise
Conseillère nationale du Mouvement Démocrate

Madame, Monsieur,

Le 6 avril prochain, vous allez élire votre nouveau député.

Celui-ci a pour mission de vous **représenter**, de **faire entendre votre voix** et de **défendre vos intérêts** au sein du Parlement français par :

- la proposition, la discussion et le vote de textes de loi,
- les questions au gouvernement.

Pour cela, il lui faut être :

A l'Assemblée Nationale :

- **présent et actif** chaque semaine, c'est son devoir premier ;
- **libre de voter oui** sur les bons projets, en conscience et connaissance approfondie des orientations proposées, et des répercussions à long terme qu'engendreront ces textes de loi ;
- **libre de vous alerter et de s'opposer** sur les propositions qui iraient à l'encontre des valeurs de notre république, de l'intérêt collectif, des libertés individuelles ou qui favoriseraient une classe privilégiée, quelques-uns au détriment des administrés, d'une minorité ou des plus démunis.

Mais aussi, présent sur sa circonscription, il doit faire un travail de « terrain » :

- **Proche et accessible** aux habitants des 94 communes et 8 cantons qui composent le territoire du Sud-Vendée entre plaine, mer et marais ;
- **A l'écoute de tous** : jeunes, anciens, actifs ou inactifs, retraités, invalides, salariés, chefs d'entreprise, agriculteurs, associations, fonctionnaires, représentants des collectivités locales et élus. Il doit être le lien entre toutes ces forces vives du Sud-Vendée ;
- **En concertation avec les spécialistes** qui ont des compétences dans les domaines où il doit intervenir et se prononcer.

Les lois de la République s'appliquent à tous et à chacun, aussi **c'est l'ensemble des habitants et des partenaires qui doit pouvoir être entendu, consulté** pour que votre député puisse agir concrètement et prendre les bonnes décisions lors de son mandat et cela sans discrimination, favoritisme et **en toute transparence**.

Pour son action, l'Etat lui donne des moyens financiers, matériels et humains lui permettant de mener à bien son mandat et d'effectuer **un travail réel, sérieux de qualité, à temps complet** ;

par mois celui-ci perçoit :

- Un revenu (dont 25% non imposable) : 6 950 euros brut
- Une indemnité représentative de frais de secrétariat et de mandat : 5 790 euros
- Un crédit affecté à la rémunération de ses collaborateurs (1 à 5) : 8 949 euros net
- Un forfait global de communication pour le téléphone (cinq lignes fixes ou mobiles) et internet ainsi que la gratuité pour l'affranchissement de sa correspondance parlementaire.

Il bénéficie aussi :

- d'une carte nominative qui lui permet l'accès gratuit à l'ensemble du réseau SNCF en première classe ;
- de la possibilité d'un prêt pour l'acquisition d'un logement ou d'un local à usage de bureau ou de permanence parlementaire (le montant moyen des prêts consentis aux députés d'une durée de 10 ans à 2% s'élève à 76 225 euros).

Votre député a donc les moyens d'assumer sa fonction à plein temps, sans cumul d'autres mandats qui empièteraient sur son temps de travail. Le non cumul des mandats permet d'éviter un monopole du pouvoir politique. C'est le principe de la séparation des pouvoirs, cher à notre pays.



Les habitants sont notre force !



Mon engagement

La devise de la République Française : « Liberté, Égalité, Fraternité », ce n'est pas que de simples mots au fronton de nos mairies, mais des valeurs démocratiques, bien au-delà des clivages droite/gauche, valeurs d'humanisme que j'ai toujours défendues tout comme le respect, l'intégrité et la tolérance ; c'est pour cela que je me définis ni de droite, ni de gauche mais démocrate.



Aussi, grâce à vous, par mon action, je souhaite favoriser et promouvoir la démocratie, représentation réelle de tous les Français, équilibre des pouvoirs et force de propositions constructives au sein de l'Assemblée Nationale ; seul le respect des différentes sensibilités politiques et l'indépendance des députés garantissent la liberté de parole de ceux-ci pour mieux vous défendre.



Il existe une France que j'aime, celle dont je suis fière, pays des lumières et des libertés, une France riche de sa culture, de sa diversité, de son humanisme tant et tant de fois prouvé au cours de notre histoire ; une France des solidarités, des élus de proximité proches des habitants et de leurs préoccupations ; c'est cette France là que je souhaite voir préserver en Vendée, présente au sein de l'Europe et œuvrer à l'International.



Démocrate, je suis et resterai libre de tout appareil politique pour voter ou m'opposer à tout projet qui ne défendrait pas les valeurs auxquelles j'adhère, valeurs qui sont la meilleure garantie de la qualité du travail parlementaire que je peux accomplir pour vous défendre.

Aussi je m'engage à :

- appuyer tous projets au-delà des clivages partisans, portés par les maires, les conseillers généraux et régionaux pour améliorer notre économie et notre qualité de vie.
- favoriser les textes de loi qui garantiront notre bien-être présent mais aussi l'avenir de nos enfants, des générations futures et de notre environnement.
- être disponible et à l'écoute en étant une élue de proximité pour répondre à vos demandes et relayer vos attentes auprès du gouvernement.



Pour cela, je prends l'engagement de mettre en place dans le Sud-Vendée :

- deux bureaux d'accueil, permanences parlementaires ouvertes toute la semaine : une à Luçon, une à Fontenay-le-Comte, favorisant ainsi la rencontre avec le plus grand nombre.
- des permanences régulières dans les mairies des autres chefs-lieux de cantons.
- des tables rondes hebdomadaires ouvertes à tous sur les sujets d'actualité parlementaire, afin de débattre avec tous les acteurs concernés avant de prendre les décisions au sein de l'Assemblée Nationale, par exemple sur :
 - o le niveau de revenus - la précarité est grandissante en Vendée et touche aussi ceux qui travaillent, petits commerçants autant que les salariés ! Pour la première fois, nos aînés (pour ceux qui ont des retraites décentes) vivent mieux que leurs enfants et leurs petits enfants (le salaire moyen en Vendée, un des plus faibles de France), ce qui entraîne une baisse de la consommation des ménages (les commerces de proximité en font les frais) ;
 - o l'enseignement et notre système scolaire (en période d'inscription universitaire, nombre de lycéens sont pénalisés par les procédures d'inscription par internet, par exemple) ;
 - o le devenir de notre monde agricole, les énergies renouvelables et les enjeux environnementaux, la solidarité et l'insertion, la formation et l'emploi, la culture, le patrimoine et nos traditions...



Je m'engage également à être présente et active chaque semaine à l'Assemblée Nationale, afin d'effectuer le travail parlementaire qui incombe à votre député et vous en tiendrai régulièrement informés.



Je serai une députée déterminée, dans le respect de la personne humaine, de sa famille et de son avenir, de l'ouverture d'esprit et de tolérance, de transparence et de démocratie de proximité et vous présente donc humblement ma candidature à cette élection.



J'ai décidé de m'engager aux côtés de Sandra Cappelletti car elle a la volonté d'agir pour défendre les intérêts des habitants du Sud-Vendée. Son expérience auprès de nombreux élus en France comme conseillère ou attachée parlementaire lui permet d'appréhender le travail à entreprendre et de mener à bien son mandat.

Elle se bat contre un certain désengagement de l'État pour garantir dans l'avenir aux citoyens des services de proximité dans les domaines de la santé, de l'emploi, des transports, de la sécurité, de la justice et de l'éducation.

Il est important de pouvoir compter sur un député proche de vous et de vos préoccupations, qui se consacre totalement à son mandat. En comptant sur votre soutien,

Armand BÂ, suppléant, avocat à Fontenay le Comte

Pour joindre Sandra Cappelletti :

modem85@gmail.com - 06 81 54 76 21 - 02 51 27 40 86 - modemvendee.politicien.fr

